Haute école de santé Genève

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

Méthodologie de prise en charge nutritionnelle (MPCN)

1. Caractéristiques du module				
Code : S.DI.SO.1004.F.22 Année académique : 2022-2023		Degré d'études : ⊠ Année d'études : ⊠		Crédits ECTS : 8
Type :	☑ Module obligatoire☑ Module dont l'échec définitif en (Bachelor et Master) à la HES-	☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif traîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1, du règlement sur la formation de base SO du 2 juin 2020		
Organisation temporelle :		☐ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres		☑ Semestre d'automne☑ Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :		⊠ Français	Allemand	☐ Anglais
2. Prérequis				
Avoir validé le/les modules Avoir sui		uivi le/les modules	☑ Pas de prérequis	☐ Autres :
3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés				
Références: Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé. https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan; RS 811.21; état le 1er février 2020). Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan; RS 811.212; état le 1er février 2020)				
Rôles majeurs exercés ☑ Rôle d'expert-e ☑ Rôle de communicateur-trice ☑ Rôle de collaborateur-trice		☐ Rôle de leader ☐ Rôle de promoteur-trice de la santé		☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice☒ Rôle de professionnel-le

Compétences principales

- A1: Elles assument la responsabilité du conseil nutritionnel et du processus de soins nutritionnels des patients/clients et collaborent avec leurs proches et coordonnent l'ensemble du processus.
- A2: Elles conseillent les particuliers, certains groupes de populations, les entreprises et les institutions afin qu'ils soient en mesure d'adopter une alimentation saine couvrant les besoins ou répondant à des besoins thérapeutiques.
- A3 : Elles établissent des diagnostics nutritionnels sur la base d'une anamnèse et d'un examen clinique.
- A4: Elles déterminent les interventions nécessaires, en tenant compte des facteurs physiologiques, physiopathologiques, psychologiques, sociaux et de l'influence de l'alimentation et des habitudes alimentaires sur la santé.
- A5 : Elles initient des interventions basées sur les connaissances scientifiques actuelles et guident des personnes ou des groupes de populations spécifiques à adapter leur comportement alimentaire à leurs besoins individuels ou aux exigences thérapeutiques.
- A6 : Elles contrôlent l'efficacité de leurs interventions au moyen de standards de qualité mesurables, spécifiques à la nutrition.
- B1 : Elles veuillent à ce que les informations nutritionnelles destinées aux populations cibles reposent sur une communication adéquate et guident les personnes ou les populations cibles dans le choix d'aliments favorables à la santé.
- B2: Elles établissent une relation centrée sur la personne avec les patients/clients dans des situations préventives, thérapeutiques, de réadaptation ou palliatives, conformément aux principes éthiques, de manière à soutenir efficacement le processus de conseils et de soins nutritionnels.
- C1 : Elles travaillent de manière respectueuse et orientée vers la recherche de solutions avec d'autres professionnels impliqués dans l'alimentation et les soins nutritionnels destinés à la population, tant à l'interne qu'à l'externe du système socio-sanitaire.
- E1 : Elles participent à la mise en œuvre de mesures ou de projets de promotion de la santé et de prévention dans le domaine de la nutrition et de la diététique pour des populations cibles et/ou dans des contextes spécifiques.
- G1 : Elles assument, en tant que membres de la communauté des experts, leur responsabilité sociétale et d'éthique professionnelle dans la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies.
- G2: Elles promeuvent une image professionnelle positive des diététiciens et s'engagent en faveur de la reconnaissance de la profession par la communauté des experts.



Haute école de santé Genève

Objectifs généraux d'apprentissage

- Développer les compétences cliniques d'évaluation nutritionnelle et du risque nutritionnel
- Développer une méthodologie de prise en charge de patient et de raisonnement clinique
- Explorer les mécanismes physiologiques et en particulier ceux qui conduisent à la dénutrition
- · Reconnaître les modalités de transmissions professionnelles et interprofessionnelles comme les transmissions ciblées
- Maîtriser la structure et le contenu du premier entretien de la consultation diététique et des suivants
- Recueillir l'information de manière adéquate
- · Construire la relation, adopter des attitudes verbales et non-verbales bienveillantes
- · Adopter une posture collaborative avec la personne en mobilisant des techniques pédagogiques

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Organisation des soins: modèles de processus de soins en nutrition (NCP); terminologies liées aux classifications internationales des pathologies et interventions (ICF, CIM10); terminologie internationale en nutrition et diététique (IDNT); dossier patient et modalités de transmissions professionnelles et interprofessionnelles; communication professionnelle; concept d'itinéraire clinique, de trajectoire et de continuité des soins.
- Evaluation nutritionnelle: dénutrition; composition corporelle; dépistage nutritionnel; techniques d'exploration de l'état nutritionnel; anamnèse alimentaire ciblée; paramètres sanguins nutritionnels; techniques d'évaluation de la consommation alimentaire individuelle dans le contexte de la maladie aigue et chronique; index multivariés.
- Conception et conduite de consultations diététiques ambulatoires (Espace Conseil Nutrition).
- Identification des connaissances et des représentations des patients.
- Pédagogie individuelle participative.
- Utilisation matériel, supports pédagogiques.
- Relation d'aide : psychopathologies et mécanismes de défense des soignants.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques (+ E-learning exercices de connaissances).
- Séminaires et exercices supervisés (mesures de BIA : évaluation de la consommation alimentaire).
- Ateliers d'habiletés cliniques (mesures anthropométriques ; bilan alimentaire).
- Activités à distance.
- · Jeux de rôle.
- Patients simulés.

Exigences de fréquentation :

Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. Pour certains cours ou activités la présence est obligatoire :

- Stand des HUG pour les mesures de composition corporelle lors de la course de l'Escalade
- · Les trois ateliers pratiques de mesures anthropométriques, scores et bilan alimentaire
- L'Unité de cours « Relation d'aide »
- · Cours avec patient simulé
- La réalisation de toutes les activités à distance

En cas de taux de fréquentation inférieur à 80%, d'absence aux cours obligatoires ou de non réalisation des activités obligatoires, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen. Il-elle obtient la note F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. un examen écrit (coefficient 2)
- B. un examen pratique individuel (2 postes type ECOS). Moyenne des 2 postes
- C. l'accomplissement d'une prise en charge diététique d'un patient/client et la tenue du dossier patient/client à l'Espace Conseil Nutrition
- D. la réalisation des activités à distance (« acquis » / « non acquis »)
- Période : semaine 5 (pour les évaluations A et B)

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales (au 10°) obtenues aux points (A), (B) et (C) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués. La mention « acquis au point (D) Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (entre 3.5 et 3.9) au module

☐ Pas de remédiation

- si l'examen écrit (A) est insuffisant : un nouvel examen sera fait
- si l'examen pratique (B) est insuffisant : un nouvel examen sera fait



Page 2/3

Haute école de santé Genève

- si la prise en charge diététique (C) est insuffisante un complément écrit sera demandé selon les lacunes observées
- Période : semaine 35

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

par

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

• Période : semaine 35 (en principe)

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Clémence Moullet

Enseignants:

Se référer au syllabus

Descriptif validé le 13.06.2022

Pasqualina Riggillo Responsable de la filière

